

# LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE D'AZERBAÏDJAN À TRAVERS LES ARCHIVES DIPLOMATIQUES DE FRANCE

Emil & Emin KARIMOV  
Doctorants à l'Institut National des Langues  
et Civilisations Orientales (INALCO)

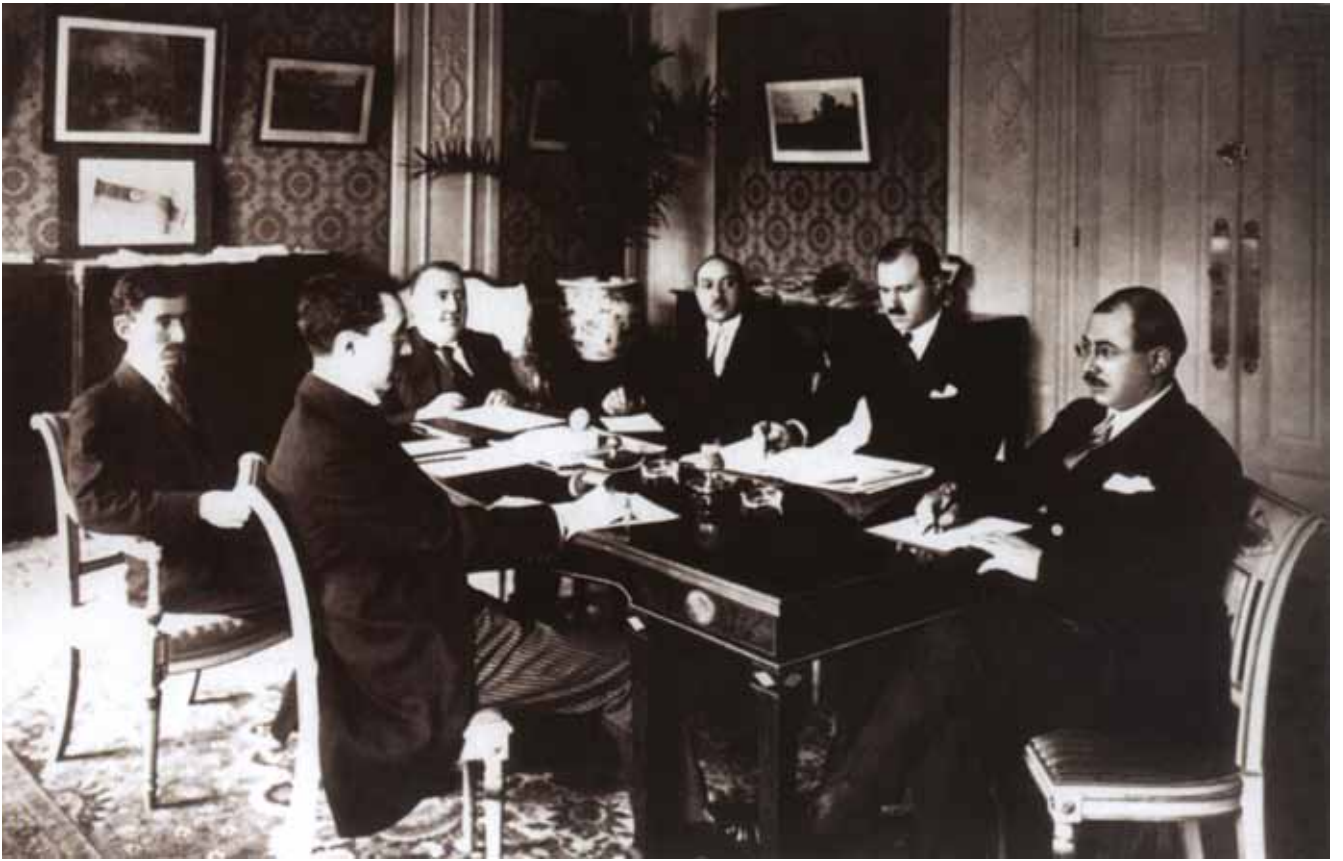
NOUS PROJETONS D'ENTREPRENDRE PROCHAINEMENT LA PUBLICATION DES DOCUMENTS DIPLOMATIQUES, ÉMANANT DES ARCHIVES DU MINISTÈRE FRANÇAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES (QUAI D'ORSAY) ET ÉCLAIRANT SOUS UN JOUR NOUVEL DIVERSES PAGES, SOUVENT INÉDITES, DE L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE D'AZERBAÏDJAN (1918-1920), INTIMEMENT LIÉES À LA PARTICIPATION DE LA DÉLÉGATION NATIONALE, CONDUITE PAR L'ILLUSTRE HOMME D'ÉTAT AZERBAÏDJANAIS ALI MARDAN BEY TOPTCHIBACHI (1862-1934) À LA CONFÉRENCE DE LA PAIX DE PARIS.

Le dépouillement prolongé d'un vaste éventail des sources, contenues dans les archives précitées, a fait aussitôt apparaître la nécessité de se focaliser plus particulièrement sur les documents, d'une valeur en tout point inestimable, classés par les conservateurs sous la *Série «Z» / Sous Série URSS (1918-1940)*<sup>1</sup>.

Ils renferment, en effet, les dépêches, les télégrammes, ainsi que les rapports circonstanciés d'intérêts certains, provenant de la *Direction des Affaires Politiques et Commerciales*, mais aussi des représentants diplomatiques français sur place, permettant dans une large mesure d'approfondir nos connaissances sur l'évolution de la situation géopolitique

autour de la région du Caucase, sur les péripéties de l'apparition de la République Démocratique d'Azerbaïdjan et de ses rapports, pour le moins complexes, entretenus aussi bien avec ses voisins, qu'avec les Puissances de deux blocs opposés - la Triplice ou la Triple Alliance (l'Empire Allemand, l'Empire Austro-hongrois et le Royaume d'Italie, auxquels

1 **Archives du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes** *Correspondance politique et commerciale, Série «Z» Europe 1918-1940/Sous-Série URSS, Russie-Caucase*, vols.623-660, *Russie-Politique étrangère*, vols.167-585, *Service russe d'information et d'études*, vols.794-884



*La réunion de La Délégation de Paix de la République Démocratique d'Azerbaïdjan à l'Hôtel Claridge de Paris (74, avenue des Champs-Élysées) en 1919*

prêtera main forte l'Empire Ottoman) et la Triple Entente (La République Française, l'Empire Britannique et l'Empire Russe), dans le contexte international marqué par la Première Guerre Mondiale.

Les archivistes du Quai d'Orsay ont pris soins de conserver une série des documents, présentés par la Délégation azerbaïdjanaise aussi bien lors de sa participation au Congrès de Paris (mai 1919-janvier 1920), qu'après les événements tragiques liés à la chute de République Démocratique d'Azerbaïdjan le 27 avril 1920. Ils relatent, dans une large mesure, les efforts menés par la représentation nationale en vue d'obtenir de la part des Puissances un consentement nécessaire pour la reconnaissance *de facto* et *de jure* de l'entité, nouvellement créée sur

le débris de l'empire russe déchu, la République Démocratique d'Azerbaïdjan (28 mai 1918-27 avril 1920), qui aspire, de surcroît, à rejoindre le concert des nations, afin d'y devenir un membre à part entier. Ils dévoilent également l'essence même de l'état azerbaïdjanais émergé, les réflexions engagés sur les perspectives d'évolution de la jeune République dans le contexte, notamment, de la délimitation de ses frontières avec les voisins, mais aussi sur l'avenir même de l'ensemble des formations étatiques (*on sous-entend leur viabilité administrative et politique et leur disposition à acquitter sa part de la dette d'état russe!*) surgies à la surface de l'empire émiétté, à la lumière de recherche des solutions à apporter au problème russe si épineux, qu'il ne cesse d'hanter l'état d'esprit

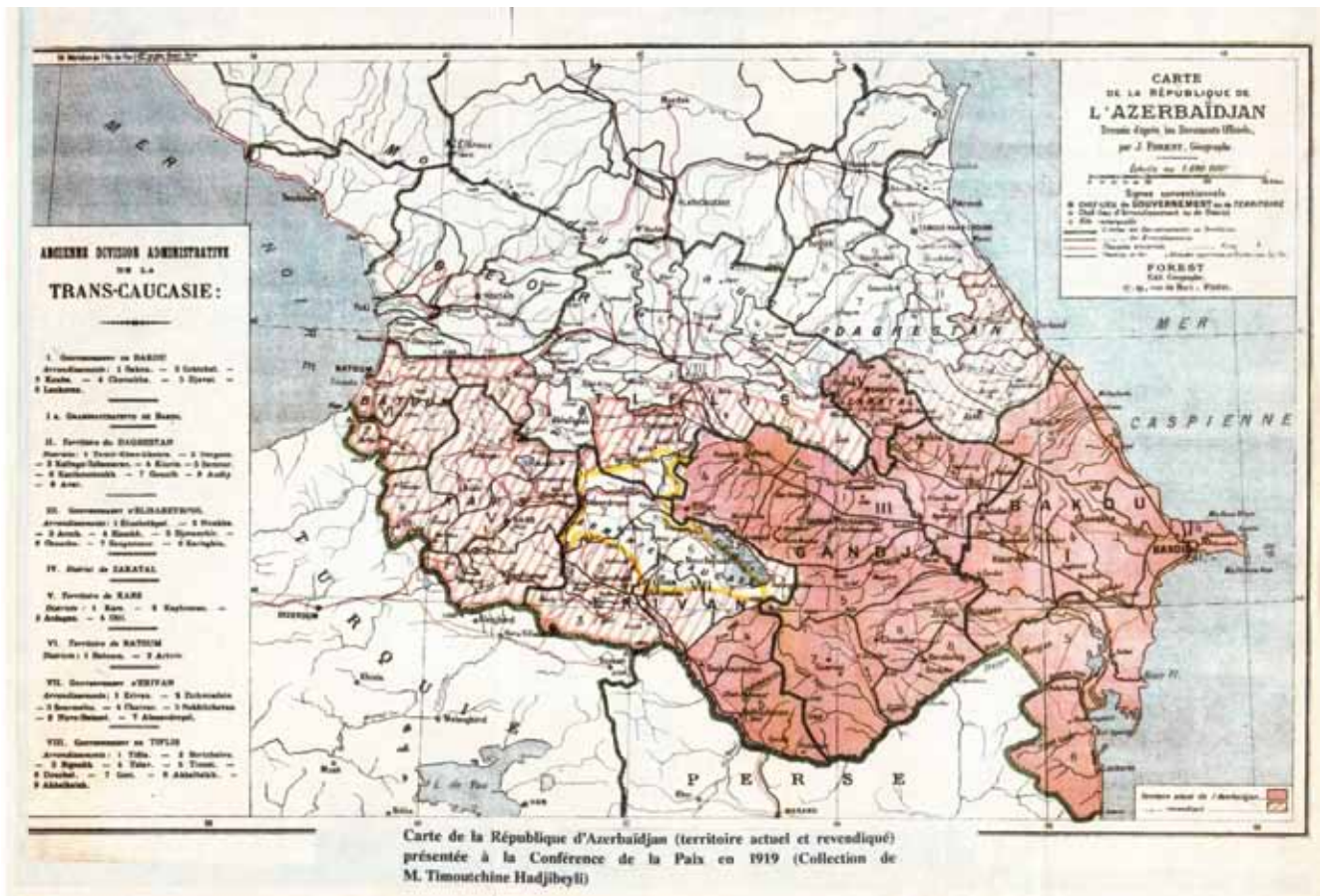
des Puissances de l'Entente. Il n'est pas anodin que ces thématiques prennent une dimension toute particulière, devenant récurrents dans des nombreux échanges épistolaires entre la Délégation nationale et les autorités du Quai d'Orsay.

Pour situer les événements dans leur contexte historique et comprendre rétrospectivement la complexité de l'enjeu géopolitique autour de l'Azerbaïdjan, qui a, d'ailleurs, laissé une empreinte importante à travers les sources, contenues dans les Archives précitées, il convient tout d'abord de discerner trois phases dans ce qu'on appelle *l'épopée de la République Démocratique d'Azerbaïdjan*.

*Emergence (décembre 1917-octobre 1918)*

Cette première se distingue par

Carte de la République Démocratique d'Azerbaïdjan présentée à la Conférence de la Paix en 1919



Carte de la République d'Azerbaïdjan (territoire actuel et revendiqué) présentée à la Conférence de la Paix en 1919 (Collection de M. Timouchine Hadjibeyli)

l'apparition et l'affermissement de l'influence de l'Empire ottomane dans la région du Caucase à la lumière de la situation géopolitique, marquée par la chute du régime tsariste, l'effondrement du front caucasien et la recrudescence de la lutte pour le partage des sphères d'influence, engagée entre la Triple Alliance et la Triple Entente au cours de la Première Guerre Mondiale (1914-1918). Sur fond de recule des forces militaires russes, les objectives des ottomanes, tendant vers le recouvrement des provinces de Batoum, Kars et Ardahan, conquises par la Russie lors de la précédente guerre russo-turque de 1877-1878, les projettent directement sur la scène transcaucasienne et lient au destin de la nation azerbaïdjanaise. Cette dernière est, en effet, prise en tenaille et menacée de suppression

par les forces des Soviets de Bakou, dirigées par l'envoyé extraordinaire des bolcheviques de la Russie, le commissaire d'origine arménienne, Stépan Chahoumian. À travers la politique d'épuration ethnique des Azerbaïdjanais pratiquée dans l'ensemble des espaces, peuplés par ces derniers (Bakou, Chemakha, Kouba, Lenkoran, Gandja), il cherche à mettre en application le «Décret sur l'Arménie Turque», promulgué par le Conseil des Commissaires du Peuple de la Russie bolchevique (Sovnarkom) le 29 décembre 1917. Devant la politique de renoncement du pouvoir transcaucasien à Tiflis, désemparé et indécis face au processus d'émiettement de l'état russe, lequel, de surcroît, s'accompagne des massacres généralisés de la population azerbaïdjanaise, perpétrés au mois de mars 1918 par les détachements

militaires arméniens de retour du front caucasien (les estimations font état de 12-14 milles victimes civiles azerbaïdjanaises ne fût-ce que pour la seule région de Bakou), les négociations avec la Turquie ottomane, s'engagent en mars-mai 1918 au cours de deux conférences de Trébizonde et de Batoum, tandis que le traité de Brest-Litovsk, conclu le 3 mars 1918 entre les plénipotentiaires des Puissances de la Triplice et la Russie, prévoit la restitution par les russes des provinces de Batoum, Kars et Ardahan aux ottomanes. Dès lors les dirigeants reconnus du mouvement national azerbaïdjanais Mamed Emin Rassulzadé, Fatali Khan Khoyski, Khalil Khasmamedov et d'autres prônent le chemin de la création d'un état national, tendant à devenir l'incarnation de la nation azerbaïdjanaise. Le 28 mai 1918 le

Conseil National «proclame l'indépendance et la formation de la République Démocratique d'Azerbaïdjan dans les limites des territoires de la Transcaucasie Orientale et Méridionale»<sup>2</sup> Les négociations avec les ottomanes s'achèvent par la conclusion le 4 juin 1918 du «*Traité de Paix et d'Amitié entre le gouvernement impériale ottomane et la République d'Azerbaïdjan*», par lequel la Turquie Ottomane devient le premier état, reconnaissant l'entité azerbaïdjanaise nouvellement fondée, promettant, en outre, d'apporter à cette dernière le concours militaire nécessaire. Deux autres accords additionnels au traité précité prévoient l'engagement de l'empire ottoman pour assurer la reconnaissance de l'indépendance de l'Azerbaïdjan par les autres membres de la Triple Alliance, notamment par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, ainsi qu'une mise sous contrôle conjoint des voies ferrées transcaucasiennes et d'oléoduc Bakou-Batoum. En l'espace de quatre mois consécutifs (**juin-septembre 1918**) nous voyons surgir une véritable bataille, aussi bien diplomatique, que militaire, pour la reconquête des terres ancestrales de l'Azerbaïdjan, permettant aux autorités de la République nouvellement créée de parachever enfin le processus de recouvrement de la souveraineté nationale sur toute l'étendue donnée. Ni les efforts de Commune de Bakou (avril-juillet 1918), qui entreprend le 10 juin 1918 une offensive contre les forces conjointes azerbaïdjano-turques, stationnées à Gandja, s'achevant par un échec cuisant après quatre jours de bataille décisive près de la ville de Ghoektchai (27 juin-1 juillet 1918), ni ceux de l'Allemagne, qui persiste et signe avec la Russie Soviétique le

27 août 1918 un accord annexe secrète au traité de Brest-Litovsk, prévoyant entre autre un engagement ferme de l'empire germanique en vue d'empêcher la conquête du district de Bakou par un état tierce, en contre partie de livraison du ¼ partie du pétrole extraite de ses fameux sites, ni, enfin, ceux de l'Angleterre, qui tend après l'éclatement du pouvoir bolchevique à Bakou le 25 juillet 1918 d'intervenir les 9-17 août par le biais des détachements du général Lionel Dunsterville, ne parviendront, en effet, à entraver le processus irrémédiable de la prise par les forces militaires conjointes azerbaïdjano-turques le 15 septembre 1918 du capital politico-administratif, économique et culturel incontesté de l'Azerbaïdjan, la ville de Bakou. Cette étape culmine avec l'installation du gouvernement suivi de la reconnaissance officielle de la République Démocratique d'Azerbaïdjan par la Triple Alliance en vertu du protocole d'accord conjoint conclu le 23 septembre 1918 entre la Turquie Ottomane et l'Allemagne.

Un véritable plaidoyer remis par Ali Mardan Bey Toptchibachi au Président de la Conférence de la Paix de Paris Georges Clemenceau reflète cette quête assidue par les Azerbaïdjanais des voies d'autodétermination et résume parfaitement l'essence même de la phase, décrite ci-dessus: «*Bouleversant toute la Russie Centrale et se fortifiant de plus en plus, le bolchevisme commençait à s'étendre sur les périphéries, et entre autres en Transcaucasie. Le coup éfrayant, avec toutes ses circonstances pernicieuses de caractère destructif, s'abattit exclusivement sur l'Azerbaïdjan; Bakou, Capitale de la Contrée, avec ses Usines et toute la région de*

*l'Industrie du naphte, ainsi que les districts de Bakou, Chemacha, Kouba, Djevath, Ghoektchai, et de Lenkoran furent occupés par l'armée rouge des Bolcheviks, semant l'horreur de Mars à Septembre, fusillant les habitants, ruinant les propriétés, les maisons privées ainsi que les Usines, et dévastant les champs et les vergers. Dans la période du 18 au 22 Mars, la ville de Bakou à elle seule, perdit en tués près de 12.000 Musulmans, victimes des Bolcheviks aussi bien que de la main des ennemis des Musulmans qui réglèrent leurs comptes nationaux sous le pavillon du bolchevisme. Agissant en commun, ces deux forces nivelèrent à ras du sol des dizaines de bourgs musulmans, et parmi ceux-ci une des plus anciennes villes de l'Azerbaïdjan: Chemaka (Chirvan). De l'impuissance du gouvernement Transcaucasien à repousser l'attaque bolcheviste d'Azerbaïdjan, il s'en suivit la dissolution de ce gouvernement et l'Azerbaïdjan se trouva livré à lui-même. Dans cette situation critique, l'Azerbaïdjan du Caucase, de même que les Géorgiens et les Arméniens, créa la République de l'Azerbaïdjan, s'étendant sur l'emplacement des anciens gouvernements russes de Bakou, Quiandji (Elisabethpol), la région de Zakatali, et une partie du Gouvernement de Tiflis, d'Erivan & du Daghestan, sur un territoire de près de 100.000 kilomètres carrés, avec une population de plus de 4 millions d'habitants. L'indépendance de la République fut déclarée par l'Assemblée de la République Nationale d'Azerbaïdjan le 28 Mai 1918. La première œuvre de la nouvelle République fut de délivrer sous tous rapports, son territoire et particulièrement sa capitale, des bolcheviks qui l'envahissaient. C'est grâce à cela que la République put achever avec succès la lutte sanglante avec*

2 Acte sur l'indépendance de l'Azerbaïdjan.28.05.1918. Archive d'Etat de la République d'Azerbaïdjan, fonds 970, inventaire 1, dossier 4, folios 1-2

les Bolcheviks qui avait duré plus de 6 mois. En Septembre, Bakou et les provinces citées plus haut furent délivrées des Bolcheviks. **Cette lutte que l'Azerbaïdjan eut à soutenir et qui lui coûta de nombreuses victimes et de grands sacrifices en valeurs matérielles, fortifia la population de l'Azerbaïdjan du Caucase dans l'idée de la lutte pour son indépendance absolue et celle de reconnaître comme autorité unique le Parlement et le Gouvernement d'Azerbaïdjan. L'Azerbaïdjan se souvenant du fait, prouvé par l'histoire et par l'expérience, que tout autre pouvoir serait pour lui pareil à celui qui y exista pendant presque un siècle, et serait étranger et contraire à son esprit de même qu'artificiel par sa construction, nuisible par ses résultats, et par conséquent inacceptable»<sup>3</sup>**

*Consolidation (novembre 1918-janvier 1920)*

Deuxième phase se différencie par l'effritement de la Triplique par conséquent de la victoire, infligée à celle-ci par les puissances de l'Entente, leur permettant d'asseoir une influence accrue dans divers régions du monde, y compris au Caucase, dans le contexte géopolitique qui sera dominé cette fois-ci par la guerre civile russe et la menace d'anéantissement provenant d'abord de la part des Russes Blancs ensuite des Bolcheviques que la République d'Azerbaïdjan s'efforcera de contrer. La signature le 30 octobre 1918 du traité de Moudros

avec les autorités de l'Empire ottoman procure aux britanniques et français des avantages indéniables. L'article 11 de l'accord stipule le retrait des forces ottomanes de la Transcaucasie, tandis que l'article 15 prévoit le débarquement des forces alliées à Bakou, ce qui se passera effectivement le 17 novembre 1918 avec l'arrivée d'un détachement de 5 mille hommes dirigé par le Général britannique William Thomson.

**Copie de lettre originale, adressée au Président de la Conférence de la Paix, par le Président de la Délégation de Paix de la République d'Azerbaïdjan, Monsieur A.M.Toptchibacheff (5-06-1919)**

Il convient de rappeler que les puissances de l'Entente, la Grande-Bretagne et la France, ont, après l'émiettement de l'Empire russe, déjà envisagé à redessiner en leur faveur la carte régionale. Ils poursuivent alors un double objectif: assurer la continuité des opérations militaires, tout en empêchant les puissances de la Triplique de s'emparer des ressources qu'offre la Russie et se les réserver dans la mesure du possible. Les sources des Archives du Quai d'Orsay en témoignent explicitement à travers le mémorandum préparatoire britannique du 22 décembre 1917, anticipant la convention secrète franco-britannique sur le partage de la Russie en sphères d'influence qui sera paraphé le lendemain: «*Nous devons aider les Roumains au sud, protéger les Arméniens et les Géorgiens contre le mou-*

*vement touranien. Si les armées du Sud reprennent la lutte, on peut aider l'Ukraine, les Cosaques, le Caucase et partager les dépenses avec la France»<sup>4</sup>. Le 26 décembre Winston Churchill, alors ministre de l'Armement, résume la position des alliées: «*Clemenceau accepted the proposal set forth...and further agreed that a French officer should direct the allied activity in the Ukraine... The Armenian, Cossack and Caucasian countries being similarly allotted to the British sphere of activities»<sup>5</sup>. Stephen Pichon, ministre français des affaires étrangères reviendra plus tard sur les efforts franco-britanniques en direction de la Transcaucasie: «*Dès le mois de décembre dernier, les Alliés ont tenté de faciliter la création d'un Gouvernement et d'une armée autonome de la Transcaucasie. En raison de la proximité relative du front de Mésopotamie, le Gouvernement britannique a pris plus spécialement à sa charge l'action à exercer dans cette région. Néanmoins le colonel français Chardigny et ses officiers et le consul de France à Tauris ont reçu des instructions tendant à faire leur possible pour aider nos alliés anglais. Un crédit de 20 millions de roubles fut ouvert au colonel Chardigny et soit par son entremise, soit par celle du Consulat, des messages ont été envoyés aux groupements principaux de la Transcaucasie pour les assurer de l'appui que la France et ses Alliés aient disposé à leur prêter et pour les encourager dans la résistance»<sup>6</sup>***

Un an ne s'écoule encore que ses objectives soient atteintes et les britanniques, présentes à Bakou,

3 Lettre de Toptchibacheff au Président de la Conférence de la Paix, 05/06/1919. Archives du MAEE, Série «Z», Sous-Série URSS, Russie-Caucase (Azerbaïdjan), vol.638, folios 56-57

4 «Ukraine, copie of the Public Record Office», classé au 06/01/1918. Archives du MAEE, Série «A» Guerre, 391/8a, Guerre 1914-1918, Sous-Série Russie, vol.165

5 «Clemenceau a accepté la proposition énoncée... et en outre convenu qu'un officier français devrait superviser l'activité menée par les alliées en Ukraine...Les contrées Arménien, Cosaque et Caucasiens sont de même affectées à la sphère d'influence britannique» (traduction).Ibid.

s'empresstent de se faire prévaloir une position forte, en pratiquant une politique de mainmise surtout dans le domaine pétrolier avec la réouverture de l'oléoduc Bakou-Batoum, en essayant, par ailleurs, d'aplanir les tensions persistantes dans les rapports arméno-azerbaïdjanais, mais aussi entre l'Armée Volontaire des Russes Blancs du Général Denikine et la République d'Azerbaïdjan. Les trois lignes de démarcation, dressés par les Anglais en janvier, juin et août 1919 pour empêcher l'infiltration de l'Armée des Volontaires en Azerbaïdjan se conçoit mal avec les engagements britanniques d'assister les Russes Blancs dans leur lutte sans merci contre les Bolcheviques et susciterons des vives altercations avec les unes et les autres. L'attitude des autorités françaises restera globalement déterminé par la convention de partage susmentionnée, dont on trouve une illustration notable dans la dépêche, adressée le 9 avril 1919 par l'Etat-major Général de l'Armée Française à Lieutenant-Co-

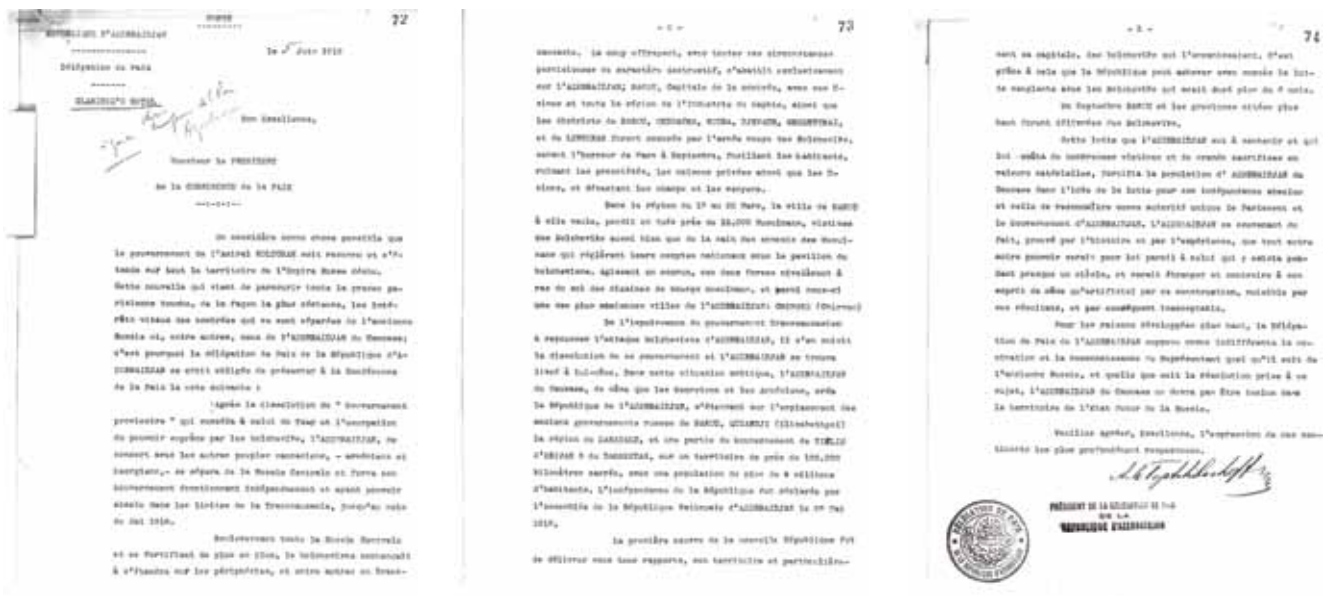
lonel Pierre-Auguste Chardigny, Chef de la Mission Militaire Française au Caucase «*Les modifications apportées à la situation générale dans le Caucase par la cessation des hostilités et par la mise en application des accords réservant cette région à l'action de la Grande Bretagne doivent avoir comme conséquence de restreindre le cadre de la Mission qui vous a été confiée, celle-ci devra se borner dorénavant à assurer simplement la liaison avec le Haut Commandement Britannique et à renseigner le Gouvernement Français sur la situation au Caucase et dans les régions avoisinantes*»<sup>7</sup> Aussitôt après leur débarquement, les alliées, en personne de Général Thomson, reconnaissent le 28 décembre 1918 le gouvernement azerbaïdjanais de Fatali Khan Khoïsky: «*Vu la formation du Gouvernement coalisé de l'Azerbaïdjan sous la présidence de F. Khan-Khoïsky, je déclare par la présente que le Commandement allié soutiendra pleinement ce Gouvernement, comme le seul pouvoir légal local dans les limites de l'Azerbaïdjan*». Toutefois, il fait remar-

quer que la reconnaissance pleine et entière de la République Démocratique d'Azerbaïdjan n'est pas de son ressort et que la Conférence de Paix, devant se réunir à Paris, se statuera sur le sort de la République et de ses différentes territoriales avec les voisins et qu'il fallait sans tarder envoyer les représentants plénipotentiaires qui seront susceptibles de défendre les intérêts de ladite formation.

Le jour même de sa reconnaissance, Chef du Gouvernement F.Khoïsky décide la création de la Délégation de Paix de la République d'Azerbaïdjan en vue d'assurer la participation nationale à la Conférence de la Paix de Paris, dont l'ouverture tant attendue est prévue pour le 18 janvier 1919. 🌸

**(A suivre)**

*Annexe*



- 6 Lettre adressée par M. Stephen Pichon, Ministre des Affaires Etrangères, à M. Albert Thomas, Député. 15/07/1918. Archives du MAEE, Série «Z», Sous-Série URSS, Russie-Caucase, vol.626, fol.20
- 7 Télégramme, adressé par le Président du Conseil, Ministre de la Guerre à Monsieur le Chef de la Mission Militaire Française. 09/04/1919. Ibid., fol.226